



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

GUINGAMP, LE 25 SEPTEMBRE 2025

UNE NOUVELLE PAGE S'ÉCRIT À GUINGAMP LE NOUVEAU COLLÈGE JACQUES-PRÉVERT EST INAUGURÉ

Ce jeudi 25 septembre, Christian Coail, président du Conseil départemental des Côtes d'Armor, Philippe Le Goff, maire de Guingamp, étaient réunis aux côtés de François Kerever, Préfet des Côtes d'Armor, de Frédéric Fabre, Directeur départemental académique de l'Éducation nationale, de Geneviève Roussel, la principale, et des élèves et élus du territoire pour inaugurer officiellement le nouveau collège Jacques-Prevert de Guingamp.

Pendant plus de quarante ans, l'ancien établissement a marqué le quotidien de générations de Guingampaises et de Guingampais. Devenu vétuste et inadapté aux normes de sécurité et de confort, il a laissé place à un **projet ambitieux** : reconstruire au cœur de la ville un **collège moderne, durable et tourné vers l'avenir**.

« Le collège Jacques-Prévert, par son architecture innovante et ses engagements écologiques, incarne notre volonté de préparer les générations futures à relever les défis de demain. Un lieu d'apprentissage moderne, durable et respectueux de l'environnement, pour garantir à nos jeunes les meilleures conditions de réussite. Il va participer à renforcer le visage du centre ville dynamique de Guingamp. » explique **Christian Coail**, président du Département des Côtes d'Armor.

UN PROJET AMBITIEUX ET DURABLE

Porté par le Département et conçu par l'agence Nunc Architectes de Saint-Brieuc, le nouveau collège représente un investissement de **21 millions d'euros**, dont 1 896 948 € financé par l'État au titre de la Dotation de soutien à l'investissement des Départements et 1 million d'€ financé par la Ville de Guingamp pour le gymnase. D'une surface totale de 8 000 m², il peut accueillir **jusqu'à 600 élèves**.

Le nouveau bâtiment a été pensé de manière compacte et fonctionnelle. Il répond aux exigences actuelles de **qualité de vie scolaire** tout en visant la **neutralité carbone**. Isolation en paille locale, panneaux photovoltaïques, vitrages haute performance, récupération des eaux de pluie, tout a été **imaginé pour réduire au maximum l'empreinte écologique** de l'établissement et en faire un modèle de construction durable.

LES GRANDES ÉTAPES

- **Juillet 2022** : début des travaux.
- **Février 2023** : pose symbolique de la première « botte de paille ».
- **24 février 2025** : rentrée des élèves dans les nouveaux bâtiments.
- **Juillet – août 2025** : déconstruction de l'ancien collège.
- **25 septembre 2025** : inauguration officielle.
- **Printemps 2026** : finalisation des aménagements extérieurs et végétalisation.

UN COLLÈGE OUVERT SUR LA NATURE ET L'INNOVATION

Le nouveau collège Jacques-Prévert n'est pas seulement un lieu d'enseignement, il est aussi un espace de vie conçu pour favoriser le bien-être et la réussite des élèves. On y retrouve :

- **16 classes** d'enseignement général.
- 8 salles spécialisées et **2 classes Ulys**.
- Un pôle professeurs, un CDI et une salle multimédia.
- Un pôle restauration innovant : **premier self participatif dans les collèges publics**.
- Un gymnase, un plateau sportif extérieur et une piste d'athlétisme.
- Une **cour** bientôt **végétalisée** conçue comme un espace de respiration et de convivialité.

LA CULTURE AU CŒUR

Pour marquer cette inauguration, le Département a souhaité associer l'**artiste local**, guingampais, **Alain Goutal**, caricaturiste, illustrateur et auteur de bande-dessinée, pour rendre hommage à Jacques Prévert, en réalisant un portrait du poète populaire et engagé, dont le nom inspire depuis des décennies l'établissement guingampais. Le portrait réalisé sera décliné sur la signalétique extérieure du bâtiment (échéance 2026).



RECONSTRUCTION TOTALE MAIS...

Si l'étape de démolition des anciens bâtiments s'achève, un élément sera conservé car il sert de refuge pour la biodiversité. Souhaitons leur de trouver leur bonheur dans la forêt Miyawaki.

REMERCIEMENTS AUX PARTENAIRES

La réussite de ce projet repose également sur l'engagement et le savoir-faire de nombreuses entreprises qui ont œuvré sur le chantier. Le Département des Côtes d'Armor tient à remercier chaleureusement l'ensemble des partenaires techniques, bureaux d'études et entreprises engagées autour de NUNC Architectes : APAVE, SOCOTEC, SWS, BSO, ARBORESCENCE, ICE, ACOUSTIBEL, KEGIN, HINOKI, LA CARDINAL, BIDAULT TP, OCCAMAT, COLAS, SCOBAT, EMG, IBA, LPM Étanchéité, QUEMARD, LE MARCHAND, LH METAL, ABH, IBC, ISOTISS, GUIVARC'H Plafonds, SARPIC, SPORTINGSOLS, GRIFFON Peinture, STYLE Peinture, NOUANSPOORT, BERTELE, POSSEME, IGC 22, BOTREL, CEGELEC, IMAP Armor et NSI.

Zoom sur la forêt Miyawaki

Parmi les innovations environnementales, le collège expérimente la plantation d'une forêt Miyawaki. Cette approche, inventée par le botaniste japonais **Akira Miyawaki**, consiste à planter de manière dense différentes **essences locales** sur une petite surface. Contrairement à une plantation classique, cette méthode **favorise une croissance rapide et une biodiversité riche**, permettant de recréer un véritable écosystème autonome en quelques années seulement. Pour les élèves et les riverains, cette micro-forêt offrira un cadre végétalisé, apaisant et pédagogique, tout en contribuant à la **lutte contre le réchauffement climatique** grâce à son rôle de puits de carbone. Elle deviendra aussi un **support d'apprentissage concret sur la biodiversité et l'écologie**.